

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/147
12 novembre 2001

(01-5753)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE YOUGOSLAVIE

Déclaration de S.E. M. Stanislav Stakic
Ambassadeur auprès du Koweït et du Qatar

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

Permettez-moi de dire que je me félicite de la présence, ici, de la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de cet événement qui revêt une grande importance.

Je pense que nous pouvons tous reconnaître que cette conférence peut être considérée comme historique.

Le commerce mondial se trouve confronté à de grandes difficultés. Le ralentissement de sa croissance en volume, qui s'élève cette année à 2 pour cent seulement alors qu'elle était de 12 pour cent l'année passée, est source d'incertitude quant aux perspectives économiques et commerciales mondiales pour l'année à venir.

Nous sommes pleinement conscients de la forte interdépendance de nombreux domaines qui existe aujourd'hui et ne pouvons que confirmer que la mondialisation est bien réelle. Il ne faut pas qu'elle ait de connotation négative. En revanche, il faut – et elle le peut – qu'elle serve les intérêts de chacun et que ses réalisations soient réparties de manière plus équitable.

Le commerce joue un rôle important dans ce processus de mondialisation. Il a toujours constitué un élément moteur du développement et toujours contribué à rendre le monde plus stable et plus prospère. Le commerce international passe par l'Organisation mondiale du commerce.

L'OMC peut traiter toutes les questions pertinentes en lançant un nouveau cycle de négociations générales qui mécontentera de la même manière tous les participants. En ce moment critique, où pèse sur nous la menace du terrorisme, il faut que nous nous unissions aux efforts déployés pour jeter les bases d'un avenir meilleur. Ce processus doit englober, sur un pied d'égalité, tous les pays qui sont actuellement Membres de l'OMC, et ceux qui le deviendront ultérieurement.

Je tiens à profiter de l'occasion pour souligner que, après une décennie de déclin économique inquiétant, d'isolement économique et de sanctions, la République fédérale de Yougoslavie est en train de se lancer dans des réformes économiques radicales qui visent des objectifs ambitieux. Dans ce contexte, je souhaiterais mentionner quelques-uns des principaux événements intervenus en Yougoslavie depuis la mise en place du nouveau gouvernement, tant au plan extérieur qu'intérieur.

Sur la scène internationale, la République fédérale de Yougoslavie est devenue membre à part entière de nombreuses organisations et initiatives internationales et a par ailleurs engagé des négociations en vue d'accéder à l'Organisation mondiale du commerce.

Sur le plan intérieur, nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures aux fins de la stabilisation monétaire, dont l'unification du taux de change, l'introduction de la convertibilité pour les transactions courantes ou la mise en place d'un régime des changes flottant contrôlé. Nous avons par ailleurs engagé le processus visant à réguler et à assurer le service de notre dette extérieure.

Parallèlement, nous avons pris d'importantes mesures de libéralisation des échanges. Nous avons également remanié notre système de commerce extérieur en supprimant la quasi-totalité des contingents d'importation et adopté un nouveau régime tarifaire. Ces changements ont permis d'abaisser le droit de douane moyen de 14 pour cent à environ 10 pour cent.

Toutes les mesures de libéralisation des échanges autonomes susmentionnées participent de réformes globales et s'inscrivent parallèlement à nos initiatives de libéralisation des échanges multilatérales, régionales et bilatérales.

En adoptant ce régime commercial ouvert et libéral, nous souhaitons vous montrer concrètement que nous souhaitons nous conformer aux règles internationales et que nous espérons que cette initiative favorisera le développement économique et facilitera notre accession à l'OMC.

Nous espérons poursuivre nos réformes en engageant un processus d'accession à l'OMC et en participant au lancement du nouveau cycle de négociations, afin de devenir un partenaire valable au sein du système commercial international.
